



**PRÉFÈTE
DES DEUX-SÈVRES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction départementale des territoires
Service Prospective Planification Habitat

Bureau Planification-Risques

Affaire suivie par : Dominique PAROT

Tél. : 05 49 06 89 64

Adresse mail : dominique.parot@deux-sevres.gouv.fr

n° 27/P

Communauté d'Agglomération du Niortais
Service courrier

18 JUL. 2022

SECRETARIAT DG - PRESIDENT

18 JUL. 2022

ORIGINAL :
COPIE :

H.C. s/c.G.D

Niort, le 07 JUL. 2022

Monsieur le Président,

Vous m'avez notifié pour avis le dossier de modification n° 1 du Plan local d'urbanisme (PLU) de la commune d'Aiffres qui annule et remplace celui adressé le 10 mars dernier. Ce projet ne comporte désormais plus que deux objets et je note que les points ayant généré la soumission à évaluation environnementale par la Mission régionale d'autorité environnementale (MRAE) ont été supprimés.

L'ouverture à l'urbanisation d'un secteur dédié aux activités artisanales, tertiaires et commerciales, sur environ 1 ha, en entrée de bourg à l'extérieur de la zone urbaine nécessite l'adaptation de l'Orientation d'aménagement et de programmation (OAP) existante sur le secteur.

Dans la mesure où les OAP ne s'appliquent que dans un rapport de compatibilité globale aux permis de construire, je vous conseille de reporter également la nouvelle règle de recul par rapport aux limites séparatives dans le règlement écrit de la zone Ux du PLU pour garantir sa réelle mise en œuvre opérationnelle.

Les services de la Direction départementale des territoires restent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire sur cette démarche.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération très distinguée.

Monsieur Jérôme BALOGÉ
Président de la communauté d'agglomération du Niortais
140 rue des Equarts
CS 28770
79027 NIORT CEDEX

pour la Préfète et par délégation,
Le Secrétaire Général de la préfecture
Xavier MAROTEL